

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE PECHE AU COUP

Samedi 4 et dimanche 5 Septembre 2021

Etang Fédéral de Morthèze

Ce championnat départemental se déroulera à l'étang fédéral de Morthèze situé sur les communes de Coudes et de St Romain dont la profondeur se situe entre 0m80 et 1m50

Poissons dominants : Brèmes, (plaquettes), Chats, Rotengles, Gardons, Ides, Tanches, Carpes et Carnassiers.

En cas d'impossibilité d'utilisation de ce parcours, (autorisation fédérale, prolifération des lentilles ou autre problème), nous recourrons au bassin du canal de Noyers.

En cas de nécessité impliquant pour le CD41 de recourir à l'utilisation du parcours de remplacement, le CD préviendra les présidents de clubs au moins huit jour avant ce championnat.

*Ce championnat se disputera en trois manches de trois heures, **deux le samedi et une le dimanche** sur un seul secteur, la ligne droite coté St Romain du bout du chemin du bord de l'étang à la table du retour face à la digue de la bonde.*

Règlement : Canne 11M50 et moulinet, Esches 1l dont ½ fouillis maxi, amorce 15l maxi

Attention du fait des températures durant cette période, il sera impératif de bien poser et tendre les bourriches pour éviter au maximum la mortalité des poissons. Dans la mesure du possible il est demandé l'utilisation de deux

bourriches pour séparer petits et gros poissons afin d'éviter au maximum d'abimer les poissons.

*Responsables de ce Championnat : Didier RUFLET, Jean Jacques Chartrain.
Toutes les bonnes volontés pour aider seront les bienvenues.*

Rendez-vous le samedi 4 septembre à 6H pour le contrôle des licences, des certificats médicaux et le tirage au sort sur la chaussée de la bonde.

Compte tenu de la configuration des accès les véhicules devront être stationnés à l'entrée pour ensuite partir sur les places dans l'ordre du tirage au sort.

Les compétiteurs devront être munis de leurs permis de pêche en cas de contrôle, ce plan d'eau relevant de la réglementation fédérale.

Amorçage : à 8h50, Pêche de 9h à 12h pour la manche du matin

Pour la deuxième manche : Amorçage à 15h20, pêche de 15h30 à 18h30

Pour la dernière manche du dimanche 21 /7/2019 : Remise des fiches à 7h

Amorçage à 9h20, Pêche de 9h30 à 12h30

Palmarès 15h

***Pour rappel** : Il sera demandé à chacun des concurrents de venir avec ses boites mesures pour le contrôle des esches qui devront être placées dans les boites au moment du contrôle, **deux bourriches** (si possible d'au moins trois mètres), et un ou des seaux gradués pour le contrôle de l'amorce.*

*Les inscriptions devront impérativement passer par les présidents de clubs qui transféreront ensuite au président du CD41. **Avant le 30 aout 2021***

***Attention** : Seuls les désistements avec justificatifs (certificat médical, événement familial, obligation professionnelle) conformément au règlement de la fédération seront acceptés. En cas d'impossibilité majeure de participation prévenir ou le président du CD (Philippe Cordat 06/08/26/08/95 ou Didier RUFLET 06/78/47/71/13*